

Circuit de Gueux : le maire lance un appel à projets

La mairie vient de faire réaliser un audit sur la solidité des infrastructures de l'ancien circuit. Face au danger, leur accès est interdit. Mais le maire attend tous les projets pour les valoriser.

« **J** e ne veux plus entendre dire que la commune veut raser (les vestiges de l'ancien circuit). Le conseil municipal est favorable à une très grande majorité à la préservation du site et à sa mise en valeur. » Le nouveau maire de Gueux, Jean-Pierre Ronsseaux, remet tous les compteurs à zéro dans le dossier des « Terres du circuit » et des vestiges historiques. Il rend public l'audit réalisé par un cabinet spécialisé et lance un appel à projets pour que les 17 ha concernés soient utilisés pour l'avenir mais dans le respect du passé.

Les « Terres du circuit » forment un grand triangle derrière les anciennes tribunes. Et un carré derrière les anciens

stands. Entre les deux, la ligne droite.

Après une longue période de sommeil engendrée par l'arrêt des courses, le circuit a retrouvé une vie grâce aux visites régulières des nostalgiques de tous les pays, mais surtout grâce à la remise en état bénévole opérée par les Amis du circuit de Gueux. Et depuis l'an dernier, par la création du « Week-end de l'excellence automobile ». Les élections sont passées par là, qui ont essentiellement tourné autour de l'avenir de ces 17 ha rachetés par l'ancienne municipalité.

50.000 € pour sécuriser les lieux

Cet avenir passe en partie par la conservation ou non des vestiges du circuit automobile. Malgré le coup de jeune donné par les « Amis », un audit réalisé par un cabinet spécialisé montre la dangerosité de l'ensemble des infrastructures. A cause de l'usure, mais aussi à cause de l'absence de documents permettant de connaître la technique de construction et la composition du béton d'origine.

Comme sa responsabilité pénale est engagée, Jean-Pierre Ronsseaux a pris la décision de

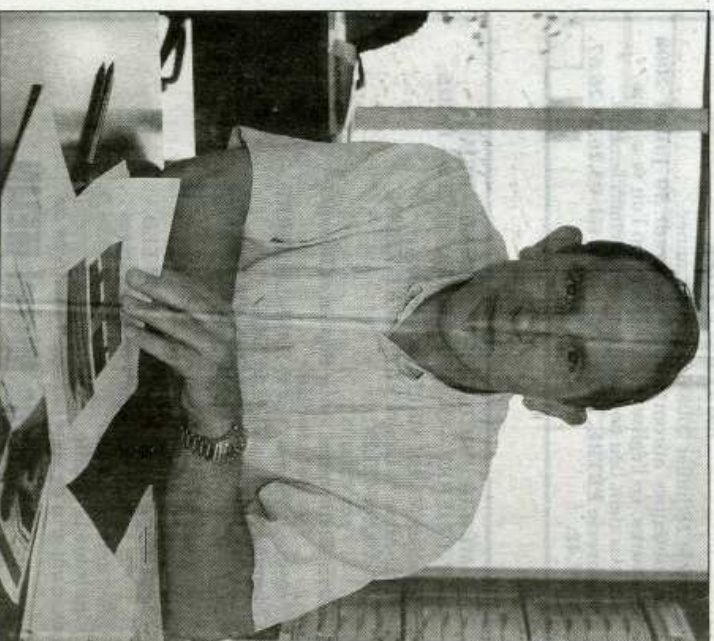
fermer l'accès à l'ensemble des infrastructures. Celles-ci seront encadrées par des barrières. Une sécurisation qui coûtera 50.000 € à la commune.

Interdire l'accès au bâti ne signifie pas interdire l'accès au site. Aussi, le « WEEA » pourra donc avoir lieu comme prévu à la mi-septembre (voir notre édition du 24 juillet). Pour bien voir, des gradins seront installés en bordure de piste.

En revanche, les Amis du circuit de Gueux devront informer la mairie de leurs interventions d'entretien, lesquelles devront impérativement être elles-mêmes sécurisées dans les règles de l'art du bâtiment.

La municipalité réfléchit aussi à la pertinence de demande du classement. D'un côté, cela entraîne des contraintes lourdes (voir les Halles de Reims), d'un autre côté, cela peut avoir un impact positif pour des investisseurs et sur le plan fiscal. En tout cas, « on ne veut pas que les vestiges deviennent des ruines » insiste le maire.

Pour l'éviter, l'équipe Ronsseaux relance le « dialogue » entre les parties prenantes, population comprise. Mais plus encore, elle lance un appel à projets pour la « valorisation du site ».



Jean-Pierre Ronsseaux : les vestiges seront préservés et valorisés, mais pas n'importe comment.

Une délibération en ce sens sera proposée le 2 août. Un cahier des charges sera établi en septembre, imposant de conserver le caractère automobile (du passé ou de l'avenir) du site tout en respectant l'environnement. Exit donc toute idée de « circuit ».

Les projets devront être déposés d'ici à décembre, pour une étude et une concertation, à printemps avant la mise à point d'un dossier d'ici l'été 2009.